UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

ARRETE N° EPE UCA-2023-190

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 modifiée,
Vu le Code de l'éducation,
Vu le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :
La composition des jurys de Validation des Acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention des Masters de l'IAE Clermont Auvergne comme suit :

Master
Mention : Monnaie, banque, finance, assurance
Parcours : Carrières de la banque et de l'assurance : conseiller clientèle de professionnels

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Lionnel COLOMBEL, MCF
Rodolphe JONVAUX, MCF
François MARETTE, Professionnel

Suppléants :
Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Sylvain MARSAT, PU

Membres invités :
Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

Master

Mention : Gestion de production, logistique, achats
Parcours : Achat et Logistique

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Rose-Marie BORGES, MCF
Nikolay TCHERNEV, PU
Loïc MALLET, Professionnel

Suppléants :
Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Libo REN, MCF

Membres invités :
Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

Master
Mention : Management stratégique
Parcours : Stratégie et pilotage des entreprises

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Corinne ROCHETTE, PU
Samuel LAGRANGE, MCF
Mounir MOUSTAHLAF, Professionnel

Suppléants :
Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Norbert LEBRUMENT, MCF

Membres invités :
Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

Article 2 :
Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/04/2023

Le Président

Mathias BERNARD

- *Transmis au contrôle de légalité le* 11 AVR. 2023

- *Publié le* 11 AVR. 2023

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*